



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

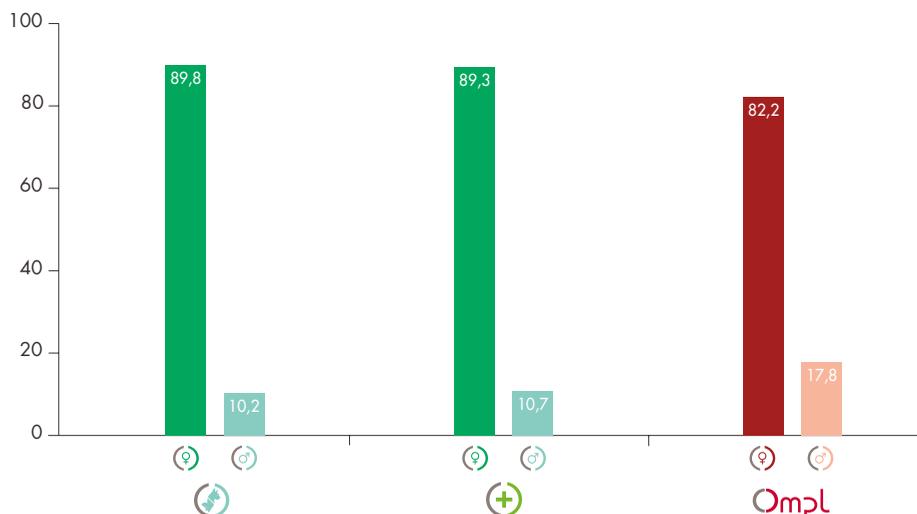


EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins : 89,8 % des salariés sont des femmes.

Cette proportion est supérieure à la moyenne du secteur (89,3 %).

Répartition des salariés par genre (%)



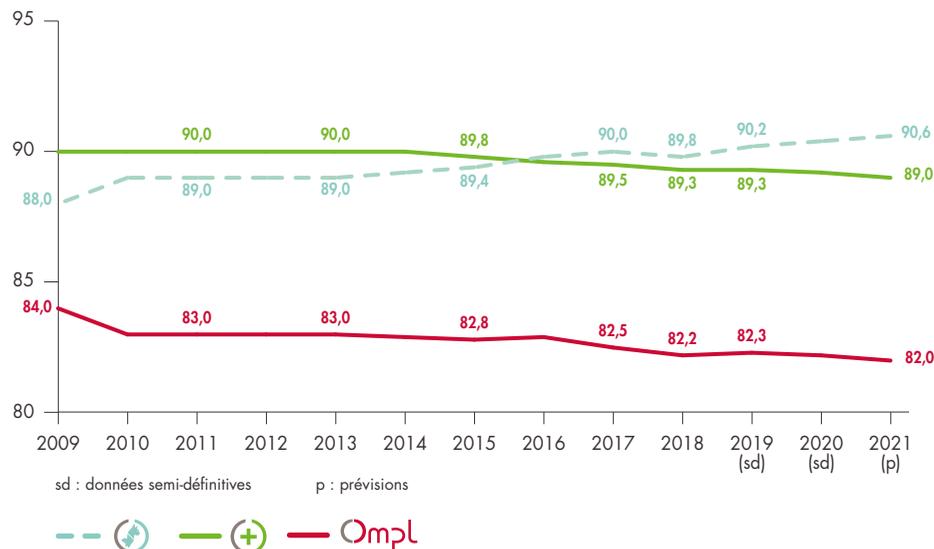
LÉGÈRE PROGRESSION DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2009, la part des femmes dans l'emploi de la branche tend à augmenter jusqu'en 2018.

Elle progresse de 1,8 point.

Les prévisions pour les années 2019 à 2021 anticipent le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de féminisation (%)



Source : Insee, DADS 2009-2018, estimations.



Secteur santé

Branche professionnelle



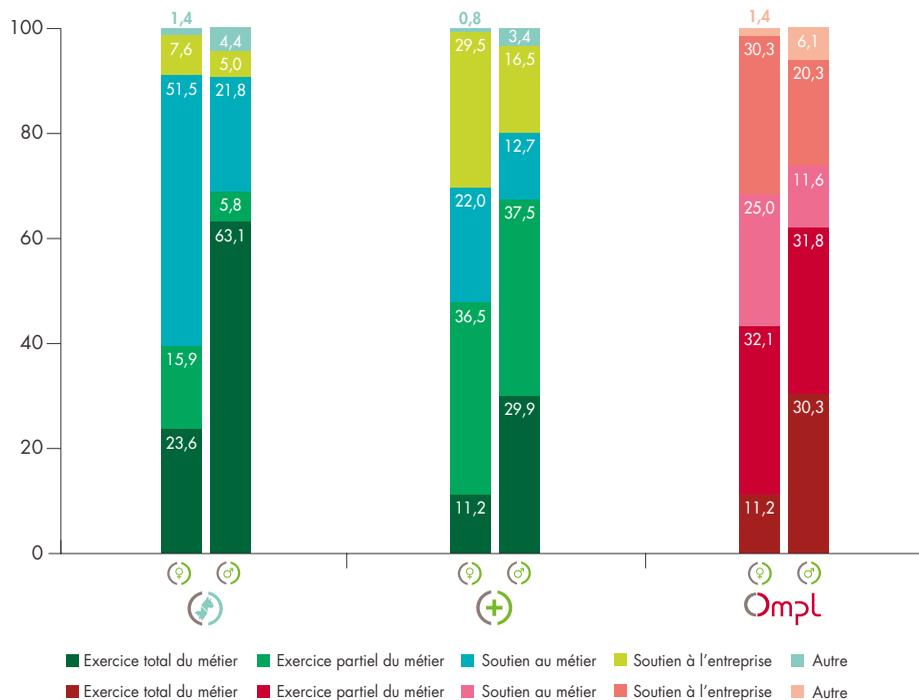
Cliniques vétérinaires



MÉTIERS DÉPENDANT DU GENRE

Les emplois de la branche sont fortement impactés par le genre. Seules 39,5 % des femmes exercent tout ou partie du métier de l'entreprise contre 68,8 % des hommes.

Répartition des salariés par genre et type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2018.



Exercice total du métier: salariés dont le diplôme permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (architectes salariés, experts en automobile salariés, médecins salariés, chirurgiens-dentistes salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, huissiers de justice salariés, commissaires-priseurs salariés, mandataires et administrateurs judiciaires salariés, avocats salariés...).

Exercice partiel du métier: salariés dont la certification permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (préparateurs en pharmacie, juristes, techniciens de laboratoire, dessinateurs en bâtiments...).

Soutien au métier: salariés réalisant des tâches en soutien de l'activité libérale (assistantes dentaires, auxiliaires vétérinaires, assistantes juridiques, secrétaires, ouvriers qualifiés...).

Soutien à l'entreprise: salariés réalisant des tâches en soutien à l'activité de l'entreprise (comptables, standardistes, employés administratifs, chargés des ressources humaines...).

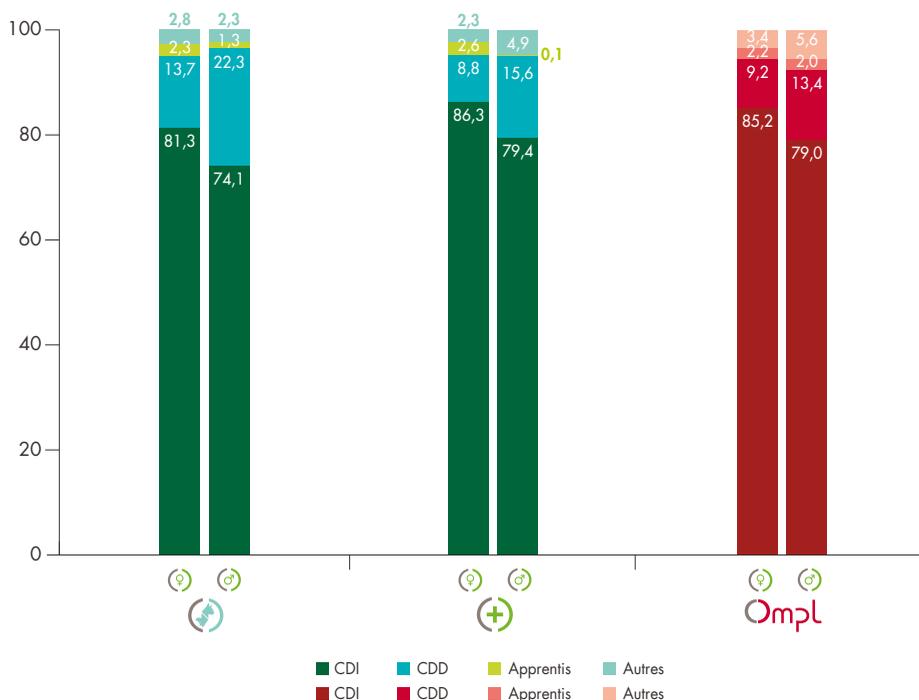


PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans la branche.

Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

Répartition des genres en fonction du type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.



PLUS DE SALARIÉS EN CDI

Par rapport à 2016, la part de salariés en CDI tend à progresser chez les femmes comme chez les hommes.

Le taux de CDD diminue chez les femmes et augmente chez les hommes.

Évolution de la répartition des salariés par genre et type de contrat de travail 2016-2018 en points

	[Icon]		[Icon +]		Ompl	
	♀	♂	♀	♂	♀	♂
CDI	↑ + 06	↑ + 08	↓ - 0,1	↑ + 0,4	↓ - 0,4	↓ - 0,3
CDD	↓ - 02	↑ + 04	↓ - 0,1	↓ - 0,1	↑ + 0,2	↑ + 0,4
Apprentis	ND ¹	ND ¹	↑ + 0,2	↔ 0,0	↑ + 0,1	↓ - 0,1
Autres	↓ - 2,6	↓ - 2,5	↔ 0,0	↓ - 0,3	↑ + 0,1	↑ + 0,1

Source : Insee, DADS 2016-2018.

1 : salariés dont le genre n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour le Centre-Val de Loire (91,2 %) et atteint un minimum pour les DOM (87,1 %).

Taux de féminisation par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	90,2	91,1	82,9
Bourgogne-Franche-Comté	89,7	90,5	85,7
Bretagne	88,8	90,3	82,8
Centre-Val de Loire	91,2	90,4	84,8
Corse	88,9	88,1	81,2
DOM	87,1	86,6	81,9
Grand Est	90,7	90,5	85,1
Hauts-de-France	88,9	88,0	82,3
Île-de-France	89,1	86,1	76,7
Normandie	89,2	90,2	84,4
Nouvelle-Aquitaine	91,0	90,5	83,8
Occitanie	88,8	89,3	83,7
Pays de la Loire	89,7	91,9	83,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	90,7	88,9	83,8
Ensemble	89,8	89,3	82,2

Source : Insee, DADS 2018.